



**Syndicat National des Agents
des Douanes C.G.T.
Section de Dunkerque**

INFOS BREXIT

Le 17 Janvier 2019 s'est tenu à la Direction Générale , un Comité Technique de Réseau consacré au BREXIT.

Malgré les incertitudes des négociations britanniques, la Direction Générale a présenté les impacts sur notre Administration et nous reprenons ci dessous les conséquences sur les services de la Direction de Dunkerque que ce soit en surveillance ou en Opérations Commerciales.

Concernant la Surveillance :

BSI de Dunkerque : [ER 2018] = 59 agents [ER 2019] = **45** agents

BSI de Saint Omer: [ER 2018] = 20 agents [ER 2019] = **20** agents

BSI de Boulogne: [ER 2018] = 24 agents [ER 2019] = **31** agents dont **8 motards**

Missions de ces 3 entités : Mission SU générale couvrant la zone Dunkerque-Boulogne contrôles terrestres de deuxième rideau – Pour la BSI de Boulogne tenue du PPF du Touquet.

BSE de Calais Port (ex BSI Calais Littoral) [ER 2018] = 69 agents [ER 2019] = **84** agents

BSE de Dunkerque (Création) [ER 2018] = 0 agents [ER 2019] = **56** agents

***Missions de ces 2 unités : Marchandises : taxation et transit (VL,PL) à l'import – contrôle LCF
Voyageurs : Détaxe en sortie de ferry en France.***

BSE de Calais Tunnel (ex BSISIG) [ER 2018] = 59 agents [ER 2019] = **84** agents

Missions de cette unités : Détaxe voyageurs site Eurotunnel France, Taxation et transit VL et PL à l'import site Eurotunnel Grand Bretagne et renfort aux autres brigades.

Les 4 BSI Sûreté (BSIST1 – BSIST2 – BSISFR – BSISFF) et la brigade cynophile seront maintenues .

Concernant les Opérations commerciales :

Les deux bureaux de contrôle (Calais et Dunkerque) nécessitent la **création de deux nouvelles résidences OP/CO distinctes** de celles déjà existantes.

Résidence Dunkerque :

Bureau de Dunkerque Port (Bureau Principal) [ER 2018] = 20 agents [ER 2019] = **20** agents

Mission : Dédouanement de tous les flux hors flux ferrys (ex : conteneurs ...) - Réalisation contrôles ex-post de 1^{er} niveau

Bureau de Dunkerque Ferry (Bureau Contrôle) - Création [ER 2018] = 0 agents [ER 2019] = **25** agents

Mission : **24h/24h et 7j/7j** dédouanement de tous les flux ferrys pour lesquels il est territorialement compétent –

Résidence Calais:

Bureau Principal Calais [ER 2018] = 8 agents [ER 2019] = **23** agents

Mission : Dédouanement et gestion des procédures sur des horaires classiques (Pôle gestion des procédures – supervision des contrôles – Réalisation contrôles ex-post de 1^{er} niveau)

Bureaux de contrôle Calais :

La particularité du bureau de contrôle de Calais consiste en la construction de deux **antennes** l'une à proximité du Tunnel (Calais Tunnel) et l'autre au ferry (Calais Port).

Pour les 2 bureaux : [ER 2019] = **80** agents

Mission : **24h/24h et 7j/7j** dédouanement de tous les flux pour lesquels il est territorialement compétent – Traitement des déclarations nécessitant des contrôles sanitaires, phytosanitaires et vétérinaires (SPS) en dehors des horaires d'ouverture des bureaux de douane de la façade maritime – Veille Écran – Contrôle Ex ante.

Nous informons les collègues que les missions support tels les PAE, PGP et cautions seront abondées en emplois ultérieurement.

Organisation et Indemnités bureaux OP/CO exerçant en H24 et 7j/7j :

Dans l'état de présentation du dossier et de sa particularité (aucun service OP/CO de France travaille en H24 et 7j/7j) , l'ensemble des Organisations Syndicales ont demandé la convocation au plus vite d'un CTR consacré à cette problématique.

En ce qui concerne le régime horaire ARTT, le Président du CTR nous renvoie au CTSD des Hauts de France.

L'organisation de ces services OP/CO se ferait avec une côte de service à l'instar des services de la Surveillance.

Lors de ce CTR , le Président nous a annoncé que ces bureaux bénéficieront d'indemnités forfaitisées de **4,85€/heure** pour les heures de 20h00 à 08h00 et celles effectuées les dimanches et jours fériés.

Nous demandons aux agents intéressés à exercer dans ces services de nous faire remonter leurs propositions de régime et cote de travail.

S'agissant de créations de résidence à posteriori de la période d'inscription au TAM 2019, L'Administration va procéder par voie d'enquête pour pourvoir les postes vacants.

Formation :

Un programme de formation (pour formateurs et utilisateurs SU et CO) a été élaboré et s'étalera de fin janvier à fin février (SIC:!!!)

Immobilier :

En ce qui concerne le programme immobilier résultant de ce BREXIT , pour la BSI de Boulogne, le Bureau de Dunkerque, le bureau principal de Calais et la BSI de Dunkerque (aménagement des locaux existants), pour les BSE de Calais Tunnel , BSE Calais Port et Bureaux de contrôle Calais Port et Calais Tunnel (mise à disposition de locaux par les partenaires de la Douane).

Pas d'impact immobilier pour la BSI de Saint Omer.

Faute de temps , le CTR n'as pas pu débattre sur la création de la BSE de Dunkerque Port et la modification de la BSISIG du Tunnel en BSE Tunnel,. La convocation d'un nouveau CTR devrait intervenir très prochainement.

N'hésitez pas à solliciter les représentants du SNAD-CGT lors des tournés syndicales ou RMIS.